

ROILLET

Chirurgien-Dentiste
sera à **Bulle** tous les
dimanches et jours
fériés de chaque
semaine (H 154 F) [1304]

Farines.

Emile Berthoud, bou-
langier, offre des **farines**, 1^{re},
2^e, 3^e, à des prix très avantageux.
Emile Berthoud.

au public.

Je préviens le public qu'il a
été avisé par le commerce de M. Alph.
L. tant en **ciments de**
et de Noiraigue, et
qu'il commande à son ancienne
adresse modérés.

ALRICH CHAPPUIS,
Géomètre, à **Bulle**.

AVIS.

Je préviens l'honorable pu-
blic et de la campagne qu'il
aura de tous les travaux
de réparation. — Achat
de tout genre de baleines de
mer, etc., etc.

Je commande pour ses prix modérés
à **Eugène Grillet**.

Atelier et atelier sous l'au-
toir de la **Blanche**. [1302]

Vins d'Espagne

DU COMMERCE

Café Python, à **Bulle**.
Vins, vins blancs, pour
à 20 centimes de rabais par
quantité de 20 à 30 litres
de rabais.

On trouvera de l'excellente
à **aux pois**.

à **FRANCISCO MORET**.

Recommandation.

Je recommande à l'hono-
rable de la ville et de la cam-
pagne tous les travaux concernant
l'assurant d'avance d'un
et à prix modéré.

Occasion pour remercier le
public de la confiance dont il l'a honoré
pour, espérant qu'il la lui

U. Blau, Poëlier,
à **Bulle**, du côté de la Léchère,
BULLE.

AVIS

de la ville et de la

Liquidation de
NUMERAIRES

à des prix très bas.
Marchini, marbrier,
à **Bulle**, près de l'Hôtel de l'Écu.

umann de Tilletz

viendra tous les **lundis**
avec son **étalon noir**,
pure race du pays, à
3 avril, à l'auberge de la
à **Hauteville** (auberge)
[1372]

LOUER

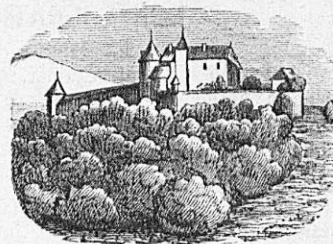
à louer pendant trois ans, le pré ap-
prouvé sis sur la commune
entrée en jouissance immé-

à **M. Paul Gendre**, lieute-
nant, à **Fribourg**, ou au notaire
à **Bulle**. [1365]

à **la Gruyère**. Gérant: Ch. Morel.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Étranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 10 Avril 1885

L'ennemi souterrain.

Nous voulons faire trêve aujourd'hui à la guerre
que nous avons déclarée aux ennemis de notre
prospérité matérielle et politique, aux vipères et
aux aspics de l'antre qui porte le N° 13, pour
courir sus à un autre ennemi dont les hordes ont
envahi nos champs et nos prés et menacent nos
récoltes de l'année.

Il y a longtemps que la *Gruyère* a signalé les
dangers de cette invasion souterraine; cela lui a
même attiré les ironiques plaisanteries, les sots
lazzi du régent rédacteur en chef du *Fribourgeois*.
Car ils ne peuvent absolument pas tolérer, ces mes-
sieurs de l'orchestre du père Ack..., que nous fas-
sions ou disions quelque chose d'utile au pays et de
bien. N'ont-ils pas au reste, l'autre jour encore,
condamné nos justes récriminations contre l'impôt
sur le sel?

M. le député Pierre Musy a, lui aussi, fait en
Grand Conseil une motion pour prier l'Administra-
tion d'aviser aux mesures à prendre en présence
du fléau.

Le Conseil d'Etat, où il n'y a pas un seul homme
qui comprenne le premier mot de la science agri-
cole ou qui seulement s'intéresse à l'agriculteur
autrement que pour capter son suffrage le jour
des élections, a bien écrit quelques circulaires aux
conseils communaux pour leur demander leur avis;
mais nous ne sachions pas qu'il ait fait davantage.

Cependant, nos champs et nos prés sont boule-
versés, couverts de taupinières; le sol est miné de
garences ou de galeries, les racines des plantes sont
en partie détruites ou rongées jusqu'à la couronne.
Que faire, se demande-t-on partout? La prise au
piège et l'empoisonnement isolés ne signifient rien.
Vous purgez en effet aujourd'hui complètement votre
propriété des mulots et des taupes qui l'infestent;
mais qui empêche que, dans trois semaines, un
mois, les bestioles des terrains voisins ne se jettent
à nouveau sur le vôtre: on ne connaît pas la
borne dans l'empire des mulots. Il n'y a que l'en-
tente, l'organisation par communes, par rayons qui
puisse nous sauver.

Que les communes ne perdent donc pas une
minute; que l'on organise la destruction de ces
fourrageurs terribles qui ne nous laisseront que
les yeux pour pleurer si nous ne nous y mettons
tous, avec ardeur et tout de suite.

Voici quelques-uns des procédés de destruction
que nous avons pu recueillir.

1° *Les trous*. L'on pratique dans le sol, avec un
pieux, une massue, ou mieux avec une tarière, lorsque
la terre est assez plastique, comme c'est le cas
chez nous, des trous profonds de 40 centimètres
et distants de 8 à 10 mètres, près d'un passage
de mulot; on met les trous en communication avec
les galeries de mulots au moyen d'une piste arti-
ficielle formée avec un manche quelconque ou un

morceau de bois rond sur lequel on appuie: c'est
ce sentier que préférera le mulot qui ira étourdi-
ment se jeter dans le trou. Dans les contrées où
le sol est silicieux ou léger on met dans le trou
des pots, des tuyaux de drain etc. Chaque matin
on fait la tournée et on tue les mulots que l'on
trouve dans les ouvertures. Quelques grains d'anis
ou d'avoine attirent davantage les mulots.

2° *On brûle dans les galeries des mèches souf-
frées ou des chiffons souffrés*. Il faut faire l'opé-
ration un jour de vent ou de bise. L'odeur du souf-
fre asphyxie le mulot à d'assez grandes distances.

3° *L'arsenic et la noix vomique*. Ce sont deux
poisons énergiques avec lesquels il importe de pren-
dre des précautions. Du reste, on n'en peut obtenir
à la pharmacie qu'avec une déclaration du syndic
contresigné du préfet.

On introduit l'arsenic et la noix vomique dans
des pilules qu'il vaut mieux faire fabriquer à la
pharmacie. On peut aussi faire adhérer ces poisons
à des grains de froment ou d'orge en procédant
comme suit: On mouille légèrement 10 kilos de blé,
on prend 150 grammes d'arsenic en poudre et 50 gr.
de sucre pulvérisé, on mélange bien le tout et on
laisse sécher. Pour rendre plus adhérent l'arsenic,
il serait encore mieux d'introduire un peu de gomme
arabique dans le mouillage du blé. On introduit 4
à 5 grains empoisonnés par place avec une palette
en bois ou une mauvaise cuiller; on bouche avec
le talon le trou que l'on a fait pour placer le poi-
son. Toutes les bêtes ne périssent naturellement
pas de la première fois; il faut 2 à 3 traitements
à 8 ou 10 jours d'intervalle. Des betteraves ou des
carottes coupées en petits morceaux peuvent par-
faitement remplacer le blé.

4° *Les pilules badoises*. On prend 20 grammes de
mie de pain qui ne doit être ni trop frais, parce
que les pilules durciraient trop vite, ni trop aigre,
parce qu'alors l'acidité détruirait la baryte et don-
nerait du mauvais goût aux amorces; — on y
ajoute 1 gramme de sucre et 5 grammes de car-
bonate de baryte précipité; — on pétrit le tout
avec soin, de manière à mêler entièrement les
substances en mouillant avec un peu d'eau, pour
donner à la masse une consistance pâteuse. Cette
masse homogène obtenue, on la divise en 100 pi-
lules que l'on roule dans la farine de façon à les
praliner; — on les jette ensuite une à une dans les
galeries où les mulots, qui en sont très friands, ne
tardent pas à venir les grignoter. Ces pilules ont
l'avantage de conserver leurs propriétés pendant
longtemps.

5° *Les grains ou les pâtes phosphorées*, le *toré-
boyau*, que l'on se procure chez les pharmaciens
ou droguistes, et dont quelques personnes ont fait
venir des échantillons de l'étranger à titre d'essai.

Tous les moyens que nous venons de signaler sont
efficaces, mais naturellement à des degrés divers.
L'essentiel, c'est de procéder avec ensemble, par
communes, par zones.

Nous voudrions, par exemple, que dans les com-
munes, à défaut du conseil communal, il se con-

stituât des commissions spéciales qui feraient ache-
ter ou préparer tout le poison nécessaire, le feraient
répandre dans les galeries des mulots par des fem-
mes ou des enfants sous la surveillance d'un homme
de confiance. Les distributeurs de poison tiendraient
tout le territoire de la commune ou de la zone, à
la chaîne et sans en laisser échapper la moindre
bande. Cette opération bien faite et renouvelée une
fois ou deux, nous débarrasserait infailliblement des
ennemis souterrains de nos récoltes.

Quant aux taupes (les *derbons* en patois), elles ne
sont nuisibles que par les énormes tas de terre
qu'elles accumulent à la surface du sol, la terre
qu'elles soulèvent, et les racines qu'elles ne font que
rompre; d'un autre côté, elles mangent les vers
blancs, les lombrics ou vers de terre et les autres
insectes que le sol recèle.

Quoi qu'il en soit, leurs taupinières gênent consi-
dérablement le travail de la fenaison.

La Société gruyérienne d'agriculture s'est fait
adresser de M. P. Laporte, maire de la commune de
St-Angel, en France, la recette suivante que son au-
teur affirme être infaillible pour détruire en quelques
heures toutes les taupes (les *derbons*) d'une prairie
ou d'un champ, quelque nombreuses qu'elles puissent
être. Mais la recette n'a aucune influence sur le mu-
lot, la bête grise brune que nous nommons en patois
par une singulière confusion la *taupa*, ce qui devrait
être le nom du *derbon*.

Voici cette recette.

On fait ramasser après la charrue ou après la
bêche, la veille du jour où l'on se propose d'opérer,
une certaine quantité de lombrics ou vers de terre;
on les place sur une planche lisse ou sur une feuille
de papier où ils se vident à mesure qu'ils cherchent
à s'échapper; on les fait tomber dans un mauvais
vase au fond duquel on a placé de la noix vomique
moulue; on les en imprègne et on laisse infuser pen-
dant environ 2 heures, pas davantage parce qu'alors
les vers se décomposeraient et les taupes n'y touche-
raient plus.

Vous vous rendez alors avec vos vers sur la prai-
rie ou sur le champ infesté, — vous ouvrez une
galerie de taupes — vous y placez deux vers empoi-
sonnés, l'un dans une direction et le second dans
l'autre; puis vous refermez soigneusement. Il faut
avoir un soin minutieux de ne pas laisser tomber de
la terre dans la galerie et la tenir parfaitement
propre comme avant l'ouverture.

La noix vomique est un poison. On ne peut donc
se la procurer à la pharmacie qu'avec un permis
spécial.

M. Laporte emploie avec la noix vomique une pou-
dre que l'on vend en France sous le nom de *taupi-
cide Félix Martin*; mais il assure que cette poudre
n'est point nécessaire, que seulement elle attire un
peu plus les taupes.

En voilà, pensons-nous, assez pour aujourd'hui.

CONFÉDÉRATION

Ambassades. — M. Cramer, ministre des Etats-Unis à Berne, a été révoqué par le gouvernement américain. C'est une conséquence de l'avènement du parti démocratique à la présidence des Etats-Unis.

Dons. — Les dons et legs faits en Suisse pendant le mois de mars, en faveur d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique, ont atteint la somme de 208,065 fr. Le total est de 704,630 francs pour le premier trimestre de cette année.

Tir fédéral. — La 10^{me} liste des dons d'honneur accuse un total de 45,249 fr.

Récoltes. — La pomiculture suisse produit annuellement en moyenne 25 millions de francs, ce qui correspond, au 4 % à, un capital de 627 millions.

Berne. — Les deux sociétés d'agriculture de la ville de Berne et des environs déploieront cette année une certaine activité. Elles ont décidé de travailler en commun à l'organisation d'un essai de machines agricoles et d'une exposition de ces mêmes machines. Une somme d'argent assez considérable sera affectée aux primes; on frappera en outre des médailles qui seront distribuées avec les diplômés habituels.

Les essais se feront tout d'abord avec les charrues, herses, rouleaux, outils de toutes sortes, puis avec les machines à semer, à faucher, à battre, les pompes à purin, les distributeurs d'engrais, etc.

Bâle-Ville. — Une grande exposition des produits de la pâtisserie, de la boulangerie, de la confiserie suisses aura lieu à Bâle les 12, 13 et 14 septembre prochain. On nous prie de rappeler à cette occasion qu'il existe à Bâle un journal spécial s'occupant des intérêts de la boulangerie et de la pâtisserie, paraissant chaque semaine et publiant de nombreux articles intéressants ces deux professions.

Vaud. — Jan, ancien président du Comité du tir cantonal de Payerne, a été reconnu coupable à l'unanimité sur tous les chefs par le jury et a été condamné au maximum de la peine, soit à six ans de réclusion et à la privation de ses droits civiques pour la vie.

— Le conseil d'Etat a pris un arrêté mettant le ban sur le bétail du district d'Aigle où la surlangue et piétain a éclaté.

CANTON DE FRIBOURG

Dans le numéro 3 de cette quatrième année de notre journal, nous avons relaté le phénomène survenu le 4 janvier dans la contrée de Semsales, St-Martin, Grattavache et Le Crêt, et caractérisé par une forte détonation suivie de bruits prolongés. Nous y revenons pour inviter amicalement les personnes que les intérêts de la science ne laissent pas indifférentes et qui demeurent dans la contrée, à faire des recherches sur les terres de ces villages; car il est très probable que le fracas entendu était le résultat de la chute d'un aérolithe, ou pierre météorique, tombant des régions intercosmiques.

Ces pierres présentent un grand intérêt pour les sciences naturelles.

Si l'on parvient à en trouver une dans la direction suivie par le phénomène relaté, nous verrons avec un vif plaisir qu'on en veuille bien faire cadeau au Musée de Bulle, destiné aussi à recueillir une petite collection minéralogique. Nous serions reconnaissants aux médecins et aux instituteurs de ces villages, s'ils avaient l'obligeance de saisir toute occasion qui se présenterait à eux de faciliter la réalisation de notre vœu.

Nous apprenons que deux Recours ont été adressés au Conseil d'Etat contre les élections du Conseil général de Fribourg, l'un émanant du Comité libéral, l'autre du Comité du *Bien public*.

On nous écrit de Marly :
Dans le N° de votre journal paru le 21 Mars dernier, vous avez raconté l'exploit tépétement méritoire du régent de notre commune qui a tenté de souffler notre registre civique à l'occasion de la votation du 25 janvier.
C'était bien comme vous l'avez prévu. Le cou-

pable, récompensé de son méfait par l'emploi d'organiste, ne peut pas suffire à ses doubles fonctions.

L'autre jour il a dû faire venir les enfants à l'école à 7 heures du matin; et notez qu'il en est d'éloignés de plus de trois quarts d'heure de la maison d'école, cela afin de pouvoir fonctionner à 9 heures à un enterrement où sa présence comme organiste était demandée.

Certaines cérémonies religieuses de notre paroisse devant avoir lieu à 8 heures du matin, notre cumulard tient alors l'école de 9 à 11 heures ou 11 1/2 heures, et une partie des enfants sont obligés de prendre avec eux leur dîner, de le faire réchauffer dans des maisons particulières pour pouvoir assister à la classe de l'après-midi.

Il est bien possible que le directeur de l'Instruction publique ou l'inspecteur scolaire de notre arrondissement ne lisent pas aussi assidûment votre énergique journal que moi; mais vous avez, m'a-t-on dit, à Bulle, comme organe gouvernemental ou libertard une feuille qui s'appelle le *Fribourgeois* et qui a pour rédacteur responsable le fameux inspecteur d'école Progin, celui-là même que l'on dit être d'humeur à vouloir débusquer ce pauvre M. Henri Schaller, qui vous lit et vous épêche. Ce M. Progin ne vous ferait-il pas le plaisir de paraphraser ma correspondance et de permettre ainsi qu'elle arrive jusqu'aux pieds de son Excellence, notre ministre de l'Instruction publique. Aussi bien me suis-je laissé dire que M. Progin est excessivement rigide dans votre contrée au sujet de cette espèce de cumul.

Une première audition d'*Athalie*, donnée mardi par les élèves de l'école secondaire des filles de Fribourg, a été un succès. Salle comble dès l'ouverture. Mgr. Lachat, de passage à Fribourg, et Mgr. Mermillod étaient présents. Ce dernier a adressé à la fin quelques paroles de remerciement aux jeunes actrices qui ont vaillamment soutenu leurs rôles et débité sans la moindre défaillance les longues tirades de la pièce classique par excellence. Lourde tâche assurément, mais les plus difficiles devront avouer que la gracieuse troupe dramatique du théâtre de la Grenette s'en est acquittée à merveille.

Nous devons, après cela, une mention spéciale à la main intelligente qui a su transformer pour la circonstance notre affreuse vieille salle de la Grenette. Une scène improvisée toute garnie d'élegantes tentures drapées avec goût occupait le fond de la pièce et masquait les boiseries vermoulues, les tapisseries qui tombent en lambeaux.

Il a fallu une respectable somme de travail pour monter une pièce de cette importance. Nous ne pouvons que féliciter directeur et personnel enseignant du beau succès qu'ils viennent de remporter, avec des élèves aussi bien doués et aussi bien dirigés.

GRUYÈRE

La fièvre aphteuse s'étant déclarée dans les deux écuries des frères Sudan à Bulle, le Conseil d'Etat a, par arrêté du 7 avril courant, mis à ban la commune de Bulle et ordonné le transfert du concours du bétail à Epagny.

C'est parfait que l'on applique rigoureusement la loi; mais ce que nous nous permettrons de trouver incorrect, c'est de déclarer le ban par commune, au lieu de le déclarer par rayon ou périmètre, de telle route à telle autre, par exemple, de tel ruisseau à tel autre, au moyen d'une ligne tirée par des points parfaitement évidents d'un territoire. Ainsi, dans le cas particulier, tout le territoire de Bulle est à ban, y compris la Sionge, Cuquerens, etc., qui sont situés à trois quarts d'heure environ du foyer de l'infection, tandis que le territoire de la commune de La-Tour, qui est à dix minutes d'une des écuries atteintes, ne l'est pas et qu'Epagny, où le concours du bétail avait lieu, n'est pas plus éloigné que Cuquerens des points infectés.

Nous avons parlé de Cuquerens et de la Sionge, parce qu'il y a là des éleveurs distingués qui auraient amené au concours de superbes sujets et qui se voient ainsi frustrés d'un bénéfice par le fait brutal qu'ils se trouvent, par hasard et très exentriquement, dans le territoire de la commune de Bulle. Si l'on voulait être un peu équitable, comme l'on procède aujourd'hui à l'appréciation du bétail exposé par le moyen des notes et de la table de 100 points, ne serait-il pas bien simple d'aller donner les notes au bétail des citoyens de Bulle qui se sont annoncés à la Préfecture, en se rendant dans leurs écuries?

Pourquoi n'a-t-on pas fixé La-Tour comme lieu de concours, puisque cette commune est indemne

de la maladie et que le bétail peut librement y circuler et qu'elle est la plus centrale après Bulle?

Ce ne sont pas les tenanciers d'établissements publics qui s'y seraient opposés.

Voici quelques notes sur le résultat du concours qui a donc dû avoir lieu à Epagny:

Jeudi soir. — Ce matin concours des taureaux adultes au dessus de deux ans. 30 taureaux exposés; 14 primés. Rarement on a vu un aussi bel assemblage de taureaux. Les experts fédéraux étaient émerveillés.

En attendant les détails officiels, voici quelques noms des propriétaires qui ont obtenu des primes.

En 1^{re} classe :

MM. Jean Pipoz, de Charmey.

Louis Yerly, de Rueyres.

Deux premières primes de 2^{me} classe :

MM. Charles Borcard, de Grandvillard.

Frères Tinguely, de La-Roche.

Après-midi, concours des jeunes taureaux.

1^{res} notes :

MM. Pugin, Jeannet, à Echarlens.

Tornare, Nicolas, à Charmey.

Vendredi matin. — Concours des génisses.

Il y avait 111 génisses inscrites. 76 seulement ont pris part au concours. On sait que Bulle, séquestré pour cause de la maladie dans les écuries des frères Sudan, n'a pu amener son nombreux contingent.

Le jury a dû être embarrassé dans son choix; car les bêtes présentées rivalisaient pour la beauté des formes. C'était magnifique. L'œil était charmé et le cœur content.

Le résultat officiel ne nous est pas connu. Ce que nous savons, c'est qu'il y a eu 21 primes accordées, que M. Léon Duding à Riaz a une taure en première ligne et que MM. Geinoz, directeur et Jean Pipoz en ont 9 entre les deux, 5 pour le premier et 4 pour le second.

Les exposants sont en général contents. Ils rendent hommage à l'impartialité et à la nouvelle méthode du Jury dont les opérations ont été ratifiées par l'opinion des connaisseurs.

La petite leçon de l'année dernière et la présence des experts fédéraux ont produit leur effet. A plus tard les détails.

Chronique musicale.

Cette année la célébration de la grande fête de Pâques dans l'Eglise paroissiale de Bulle, a été rehaussée par des chants qui étaient dignes de la circonstance.

La Société l'*Espérance*, renforcée par grand nombre de membres de la *Chorale, bonae voluntatis*, a chanté une messe en musique à quatre voix, d'une grande beauté comme composition, qui rappelle le genre des célèbres chants de la Chapelle Sixtine. On était sous le charme de cette savante harmonie. C'était plein, nourri, moelleux et malgré la grande difficulté d'exécution, nos jeunes artistes s'en sont tirés avec honneur. L'orgue était tenu par l'intéressant artiste M. Arnold Bosson et M. Seeberger dirigeait. Il y avait donc tout ce qu'il fallait pour assurer le succès.

Le magistral morceau d'offertoire *Gloire au Seigneur*, pour chœur mixte, a été brillamment exécuté. La sympathique société la *Cecilia* avait gracieusement prêté son concours pour le morceau en question. Les voix de femmes, quoique pures et fraîches, étaient un peu trop couvertes par les voix d'hommes. Ce n'est pas la faute des charmantes chanteuses si leur bataillon est restreint. On sait qu'il y a en ville, en dehors de la *Cecilia*, de fort bonnes voix. On s'est souvent demandé pourquoi les jolies propriétaires de ces voix ne viennent pas se joindre à la *Cecilia* pour chanter les louanges du Seigneur.

Ce serait agréable à Dieu et aux hommes.

ÉTRANGER

France. — L'accouchement du nouveau Cabinet a été laborieux.

M. Grévy s'est d'abord adressé à M. Brisson qui a refusé, à M. Constans qui a refusé aussi, puis à M. de Freycinet qui a cherché en vain une combinaison qui réussit. On en est revenu à M. Brisson, président de la Chambre, auquel l'Union républicaine a pour ainsi dire imposé une acceptation.

Le nouveau Cabinet se trouve ainsi composé de MM. Brisson, président du Conseil et garde de sceaux; de Freycinet, affaires étrangères; Allain Targé, intérieur; Clamageran, finances; Sadi-Car-

nat, travaux
Hervé Mangon
légraphes; C
publique et c

Il ne man
que la chute
monté par le
ner à l'ancien
budget les al

En effet,
ne peut être
revers. 5 mo
blement pas

On insinue
général de N
démonstrer
d'être bien p
plus ou moir

La Chamb
de son prési
tre, il s'agiss
de la gauche
connu à Ber
son concurre

par 179 voix
Il est de r
L'empereur
l'offre à la I
ment le tra
garanties. (

de paix!)
Italie. —
poste, partie
par une ban
les carabinie
cheval de la
carabiniers

— Cent
arrêtés dans

Allema
trahison. Le
Manheim à
On garde l
affaire.

— Toute
passée, à l'
prince de B
de 2100 let
contenant e
graphe de s

Quel princ
doute, Bism
de la Pruss
mes il a fai
ils devenus
hommes vra
l'humanité

Espagn
le préfet de
soupçonnées
roi pendant
sainte. La
serve sur c

Portug
Lisbonne a
environ six
1890.

NC
L'insurre
du Drin, le
de fer d'Us
teaux de Me
combats on
ont été bat

Sur ces ent
sur le ciel ét
ni bruit, ni l
serte. La gar
tre des réjou

— Veuillez
Nourri dan
De l'entré
du Madhi, M.
se dessinait
une porte s'o
une espèce d
portes. Une
M. Visetel
trée du harer

détail peut librement y
us centrale après Bulle ?
anciers d'établissements
posés.

le résultat du concours
Epagny :

concours des taureaux
ns. 30 taureaux exposés ;
vu un aussi bel assem-
xperts fédéraux étaient

officiels, voici quelques
ont obtenu des primes.

le Charmey.
de Rueyres.

de 2^{me} classe :

, de Grandvillard.

, de La-Roche.

jeunes taureaux.

t, à Echarlens.

las, à Charmey.

ours des génisses.

inscrites. 76 seulement

On sait que Bulle, sé-

maladie dans les écuries

mener son nombreux con-

rrassé dans son choix ;

valisaient pour la beauté

rique. L'œil était charmé

us est pas connu. Ce que

à eu 21 primes accor-

Riaz à une taure en pre-

noz, directeur et Jean Pi-

deux, 5 pour le premier

général contents. Ils ren-

alité et à la nouvelle mé-

érations ont été ratifiées

On garde le plus grand secret au sujet de cette

affaire.

— Toute l'Allemagne a été en liesse la semaine

passée, à l'occasion de l'anniversaire du chancelier

prince de Bismarck. Le célèbre ministre a reçu plus

de 2100 lettres de félicitation, 2322 télégrammes

contenant environ 80,000 mots, et une lettre auto-

graphe de son roi, le vieux Guillaume.

Quel prince a jamais reçu autant d'honneurs ? Sans

doute, Bismarck a fait l'unité allemande et la gloire

de la Prusse, mais aussi combien de milliers d'hom-

mes il a fait tuer ! Quand donc les peuples seront-

ils devenus assez sages pour ne vénérer que les

hommes vraiment utiles, ceux qui font du bien à

l'humanité et non plus ceux qui la détruisent ?

Espagne. — Plusieurs journaux annoncent que

le préfet de Madrid a fait arrêter huit personnes

soupçonnées d'avoir préparé un attentat contre le

roi pendant les cérémonies religieuses de la semaine

sainte. La presse officieuse garde une grande ré-

serve sur cette affaire.

Portugal. — Le Congrès postal universel de

Lisbonne a terminé ses travaux, commencés il y a

environ six semaines. Il se réunira à nouveau en

1890.

NOUVELLES D'ORIENT.

L'insurrection en Albanie s'étend dans la vallée
du Drin, les insurgés ont coupé la ligne du chemin
de fer d'Uskub à Métrowitza, ils occupent les pla-

teaux de Metoja à Scutari. De nombreux et sanglants
combats ont eu lieu, partout les troupes turques
ont été battues.

Histoire d'un drapeau.

Extrait du Journal de M. Brendler.

(Suite.)

Sur ces entrefaites nous arrivâmes au Palais qui dessinait
sur le ciel étoilé sa masse sombre et muette ; il n'en sortait
ni bruit, ni lumière ; on l'eût dit inhabité. La cour était dés-

serte. La garde avait sans doute suivi le Madhi sur le théâ-

tre des réjouissances publiques.

— Veuillez me suivre, me dit M. Visetely.

Nourri dans ce palais, j'en connais les détours.

De l'entrée principale qui conduisait dans l'appartement

du Madhi, M. Visetely prit un couloir à gauche au fond duquel

se dessinait un hublot faiblement éclairé. Au fond du couloir

une porte s'ouvrit et se referma sur nous. Nous étions dans

une espèce d'antichambre sur laquelle s'ouvraient plusieurs

portes. Une lampe allumée était suspendue au plafond.

M. Visetely me dit à l'oreille : attention, nous voici à l'en-

trée du harem qui est là, derrière cette porte à droite.

Un léger bruit de chuchotements et de frou-frou de vête-
ments de femme arriva à nos oreilles. Une élégante forme
blanche passa rapide devant nous, glissant comme un fan-
tôme, et disparut derrière une porte.

Un homme au teint blanc suivait l'apparition. C'est
Pffanner et la belle Djamali, me souffla à l'oreille M. Visetely.
Que vous disais-je donc ?

Au même instant nous aperçûmes, à l'extrémité de la salle,
une tenture de fenêtre s'entrouvrir à peine et deux regards
briller comme un charbon allumé, par l'étroite ouverture.

— Malheur, dit encore à basse voix M. Visetely ; quelqu'un
guettaient Pffanner.

Celui-ci arriva à nous visiblement embarrassé et rougis-
sant. Nous fîmes semblant de n'avoir rien vu.

— Il me prit la main et m'exprima en termes très sentis
le plaisir qu'il avait de voir un compatriote et l'espoir de
revoir la Suisse, sous mes auspices, avec ses compagnons.

— Si vous n'avez rien contre, ajouta-t-il, nous irons les
rejoindre ; ils sont dans une salle voisine. Nous serons mieux
qu'ici pour causer.

Nous sortîmes et nous trouvâmes en effet mes trois autres
compatriotes se prélassant sur des divans et fumant le tabac
parfumé du Madhi, dans de magnifiques chibouques.

Il me sembla entendre comme un frôlement de pas étouffés
suivre les nôtres. Je me retournai. Rien ; ce pouvait être
l'écho.

Nous nous installâmes et nous primes aussi des chibou-
ques.

— Nous pouvons fumer et causer tranquillement, dit Pffan-
ner, tout le monde est à la fête.

Pffanner était un jeune homme d'environ 26 ans, haut de
taille, blond, figure bien dessinée et intelligente, quoique un
peu prétentieuse. Il portait un costume plus soigné que ses
compagnons.

— A propos, dit M. Visetely, ce fameux drapeau des prophé-
ties, pris à Bulle, qui met tout le pays sens dessus dessous,
où est-il ? j'aimerais bien le voir.

— Rien de plus facile, fit celui qui allumait les pipes du
Madhi ; le drapeau est dans la chambre du maître. Je vais
aller le chercher.

Il sortit et rentra bientôt avec le drapeau.

— Tiens, le drapeau fédéral, dirent ensemble les autres, et
ils le baisèrent tous.

Pffanner lâcha brusquement l'étoffe du drapeau, fit un
saut en arrière et devint pâle.

— Qu'est-ce donc, lui demandai-je ?

— Ce n'est pas possible, exclama-t-il ; puis, après une
pause, — vous dites que ce drapeau vient de Bulle ?

— Oui ; est-ce que vous le connaissez ?

— Il m'a semblé le reconnaître et c'est ce qui m'a effrayé.

Si c'est ce que je soupçonne, cherchez dans un coin, vous

devez y trouver une vilaine petite figure d'homme, celle de

mon ancien patron ; je l'ai dessinée moi-même avec une

plume et de l'encre. J'y ai encore fait bien autre chose.

On trouva en effet les traces très visibles de la figure en

question.

Oh ! mon Dieu, je suis perdu, s'écria Pffanner en éclatant

en sanglots, je suis perdu. Qui aurait dit que ce maudit dra-

peau qui est cause que je me suis engagé pour la gendarmerie

égyptienne, viendrait jusqu'au Soudan, me reprocher

une mauvaise action.

Et le pauvre diable de pleurer de plus belle.

— Mais, expliquez-vous, lui fis-je, avec impatience. Com-

ment et où avez-vous eu ce drapeau entre les mains, à

Bulle ?

— Ce n'est pas à Bulle, à Enney.

— Enney, où ça ?

— Un village pas très éloigné de Bulle : Eh ! bien, je vais

tout vous dire. J'étais boulanger de mon état en Suisse.

— Nous savons cela.

— J'étais ouvrier boulanger chez Krenger . . .

— Qui ça, Krenger ?

— Mon ancien patron, le boulanger d'Enney, une espèce

de frère prêcheur qui vendait du pain en débitant des bouts

de sermons qu'il retenait par cœur, aux braves femmes de la

vallée et avec lequel je ne pouvais m'entendre parce qu'il

voulait toujours remplacer la paie par un sermon. Alors je

l'engueulai et l'envoyais promener.

— Mon cher, vous radotez, Quel rapport les sermons

de Krenger peuvent-ils avoir avec le drapeau ?

— Attendez, ce drapeau appartenait à Krenger.

— Ah ! ah !

— J'arrive au fait qui n'est pas des plus propres, comme

vous allez voir. Donc le patron était souvent en route pour

les réunions catholiques et ne manquait jamais de prendre

son drapeau avec lui. Il y tenait . . . plus qu'à sa mère. Un

soir il rentra de pèlerinage trempé comme un canard, et le

drapeau aussi. Il pleuvait à torrents.

— Eh bien après !

— Eh bien, après ; j'avais soif et besoin d'argent ; je lui

en demandai. Il me répondit par une longue tirade du ser-

mon de pèlerinage prononcé la veille, disait-il, par un

M. Schorderet. Krenger prétendait que cette tirade ferait

beaucoup plus de bien à mon corps et à mon âme que tous

les trésors du monde, que j'avais tort de rechercher ce vil

métal, la perte du genre humain. Pas moyen de lui tirer

autre chose que la tirade qu'il recommençait. Comme celle-ci

m'avait encore altéré davantage, je sortis furieux et allai
me saouler à l'auberge . . . à l'œil. Je cherchais une bonne
vengeance et je ne trouvais rien. Enfin je vins me coucher.
En passant par le galetas, pour entrer dans ma chambre,
je vis le drapeau qu'on avait étendu sur le plancher pour le
sécher. Ah, m'écriai-je, voici mon affaire, je tiens ma ven-
geance. Une idée . . . plus odorante qu'infamale, venait
de me traverser l'esprit. Ce n'était pas le seul besoin
de vengeance qui me la suggérait. Une diablesse de colique
en ce moment . . .

— Malheureux, qu'avez-vous donc fait ?

— Ah ! voilà ; c'est que c'est bien difficile à dire. Com-

ment appelez-vous ce fameux général français lequel répon-

dait un mot souvent cité, aux Anglais qui le sommaient

de se rendre, à la bataille de Waterloo.

— Cambronne.

— Ah ! oui, Cambronne. Eh ! bien, Cambronne a dit le

mot et moi . . . et moi . . . j'ai fait la chose.

— Sur le drapeau ?

— Sur le drapeau, fit piteusement Pffanner, en baissant

les yeux.

Nous partîmes tous d'un homérique éclat de rire. Pffanner

finit par rire aussi.

— Puis, après, demandai-je.

— Eh bien, après ; le lendemain matin Krenger, s'étant

aperçu de la chose, voulut m'étrangler. Je le culbutai d'un

revers de main. Il me chassa en maudissant et en me mena-

çant des flammes éternelles. En quittant le village, j'ai vu

qu'on lavait à grandes eaux le drapeau dans le ruisseau. A

cette époque on engageait pour l'Egypte, à Genève. J'y

vins m'engager et me voici.

— De sorte que le drapeau que cette secte fribourgeoise,

qui porte le drôle de nom de *tépelets*, promenait si triompha-

lement dans les rues de Bulle, était . . .

— Mon Dieu oui, ça y était.

— Eh bien, il ne manquait plus que cette aventure là à ce

pauvre drapeau !

Et les rires de recommencer jusqu'à nous tordre. M. Vi-

setely faillit en avoir une congestion. C'était la première

fois que mes malheureux compatriotes riaient depuis bien

longtemps.

Notre hilarité fut troublée par une rumeur lointaine. M.

Visetely courut à une fenêtre.

— C'est, dit-il, le Madhi qui rentre, accompagné par les

acclamations de la foule. Qu'on rapporte à l'instant le dra-

peau à sa place. Quant à vous, M. Brendler, vous ne feriez

pas mal d'aller attendre le Madhi lorsqu'il descendra de

cheval. Croyez-moi, il n'y a pas une minute à perdre pour

lui réclamer la faveur promise. Je crains que tout cela

ne finisse mal.

— L'heure n'est-elle pas trop avancée ?

— Au contraire, l'heure est favorable ; le Madhi doit être

de bonne humeur.

— Soit ; allons. (A suivre.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les affaires se compliquent dans l'Afghanistan, au
nord des possessions anglaises de l'Inde. Les Russes
ont attaqué les Afghans au nombre de 4000, leur ont
infligé un échec à la barbe des Anglais.

Il est possible que la guerre entre la Russie et
l'Angleterre soit la conséquence de cette collision.
Nous voulons cependant encore espérer que non.

Annonces officielles.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

1^o Succession de Basile Berthoud fils de Pierre scieur et
meunier à Châtel-St-Denis. — Inscr. à Châtel-St-Denis jus-
qu'au 13 avril.

2^o Succession de Alex. feu Jos. Monney distillateur, dé-
cédé à Fribourg le 22 février. — Inscr. à Fribourg jusqu'au
20 avril.

DISCUSSIONS.

1^o Félix feu Bruno Dougoud à Villarimboud. — Inscr. à
Romont jusqu'au 20 avril.

2^o Elise née Genoud, femme de Zéphirin Lambert de et à
Châtel-St-Denis.

3^o Marie-Emérencie, née Genoud, épouse de Pl. Chassot
de et à Vuadens.

4^o Marie Genoud, épouse de Louis Baud, de et à Albeuve.
Inscr. à Bulle jusqu'au 22 avril.

5^o Pierre feu Denis Macheret de et à Rueyres-St-Lau-
rent. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 27 avril.

6^o Léon Robin, feu Georges, de et à Semsales. — Inscr.
à Châtel-Denis, jusqu'au 27 avril.

7^o Joseph, fils d'Ant. Jacquiard, d'Orsonnens, domicilié à
Fribourg. — Inscr. à Fribourg jusqu'au 27 avril.

8^o Basile fils d'Henri Marmy, d'Autavaux, domicilié à
Rueyres. — Inscr. à Estavayer jusqu'au 27 avril.

9^o Jos. feu Eustache Godel, de et à Domdidier. — Inscr.
à Estavayer jusqu'au 27 avril.

La famille Esseyva, de la Pâlaz, remercie
sincèrement tous ses amis et connaissances qui
ont bien voulu assister à l'ensevelissement de
leur bien aimé et regretté époux et père

ALEXANDRE ESSEYVA.

Bulle, le 9 avril 1885.

NGER

chement du nouveau Ca-

d adressé à M. Brisson

stans qui a refusé aussi,

qui a cherché en vain une

On en est revenu à M.

Chambre, auquel l'Union

dire imposé une accepta-

trouve ainsi composé de

du Conseil et garde de

affaires étrangères ; Allain

geran, finances ; Sadi-Car-

Assemblée Paroissiale.

Les contribuables de la paroisse de **Bulle** sont convoqués en assemblée générale sur le **dimanche 12 avril** courant, à **2 heures** de l'après-midi, à l'**Hôtel de Ville**.

TRACTANDA : 1° Passation des comptes pour l'année 1884.
2° Propositions éventuelles.

Le présent avis tiendra lieu de carte de convocation, et les absents seront censés adhérer aux décisions prises.

Par ordre du Conseil de Paroisse :
Le Secrétaire.

1406]

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG.

Nous avons l'honneur de faire connaître que, dans sa séance de ce jour, le Conseil de Surveillance a fixé comme suit les conditions d'intérêts et de remboursements des cédulas à émettre contre versements nouveaux, à partir du **1^{er} Avril 1885**.

1° placements à court terme, intérêt 3 1/2 % l'an, cédula munie de cinq coupons d'intérêt, émise pour le terme d'une année et remboursable après ce délai moyennant avertissement de six mois;

2° placement à long terme, intérêt 4 % l'an, cédula munie de cinq coupons d'intérêt, capital non exigible avant le terme de cinq ans dès la date du titre.

Fribourg, le 31 mars 1885. (H 269 F)

CAISSE HYPOTHÉCAIRE FRIBOURGEOISE.

Le Directeur : **L. Muller.**

1384]

CHAPEAUX GRUYÉRIENS

Au grand magasin de **BOSSON fils**, chapelier, à **Bulle** — sous le Bureau des Télégraphes —

choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, forme haute, surnommé le « *chapeau à coups de poings* », souple et résistant à la pluie. — Chapeaux nouveautés pour hommes, jeunes gens et enfants. — **Bonnets et casquettes.** — Chapeaux de communion et confirmation. — Choix incomparable de **chapeaux de paille** en toutes formes, couleurs et qualités, et pour tout âge, vendus à des prix exceptionnellement bon marché. — **Réparation de chapeaux.**

Grand assortiment de **blouses**, coton et fil, vendues à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de tabacs et cigares. — Articles de fumeurs.

Cannes, parapluies, porte-monnaie, brosse à dents, verres, cartes à jouer, bouchons, pantalons, gilets, chemises, valises, cravattes, faux-cols, sacs de voyage. — Grande liquidation de **faïence et poterie.**

Se recommande à sa nombreuse clientèle

1373]

BOSSON fils, chapelier.

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

DÉPÔT D'ARDOISES DU VALAIS.

Baignoires et baignoires de siège, boîtes à lait en tôle étamée.

Location de couleurs avec foyer portatif.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE.

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres. — Etamage tous les samedis.

Le soussigné se recommande à la bienveillance de sa clientèle et du public dont il cherchera toujours à mériter la confiance par un travail soigné et des prix modérés. [1254]

Jules PASQUIER, ferblantier.

PARATONNERRES.



Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1^{er} choix; construction éprouvée par un longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Installations nombreuses; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur **Lausanne.**

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

GRANDE ECONOMIE

AVIS AUX AGRICULTEURS

Lactina de la Plaine Suisse

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.

Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger :

GONET frères à Morges (Suisse).

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants : **Emile Déloza**, négt. à **Morat**; **J. A. Philipponaz**, négt. à **Fribourg**; **Ch. Meyer**, négt. à **Bulle**; **Joseph Chavallaz**, négt. à **Romont**. (H 573 x) [1285]

MAISON DE M^{me} **PLACIDE MOURA**
Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

Chapellerie Genevoise

Grand choix de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants. Rubans, velours, fleurs, plumes. — Lingerie, modes et nouveautés.

Atelier de réparation de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants : blanchissage, teinture, apprêtage et changement de forme. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés.

La maison s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. [1377]

E. HORNER.

Mise de Bois.

Lundi 13 avril courant, la commune de **La Tour-de-Trême** exposera en vente par voie de mises publiques dans sa forêt de **Sautaux**, les bois ci-après :

1° **44 carrons**; 2° **6 billons**; 3° **72 lattes**; 4° **30 tuyaux de fontaine**; 5° **26 tas de branches et bois de chauffage.**

Rendez-vous des miseurs près de la **Chapelle de la Mottaz**, à 8 1/2 heures du matin.

Par ordre :

1402] **Le Secrétariat communal.**

Dimanche 12 Avril 1885

Cassée

à l'**Auberge du Crêt.**

Bonne réception.

1399] **PILLONEL**, aubergiste.

DIMANCHE 19 AVRIL

bonne musique

ET

DANSE

à l'**auberge du Tir à Bulle**

Invitation cordiale. [1398]

Graines de Jardins.

Le soussigné avise le public qu'il a à sa disposition de bonne graine de jardinage et de fleurs, ainsi que des arbres, arbrisseaux, plantes vivaces, etc. Il peut donner des renseignements à chaque client sur la culture des plantes et des arbres.

Tous les jeudis il se trouve au marché sous la promenade et les autres jours à son domicile, maison Desbiolles, boulanger, Grand'rue, Bulle.

1403] **A. Heinrich**, horticulteur.

LA FRANCE

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie.

CAPITAL DIX MILLIONS.

Siège social : Paris, rue de Grammont 14.

Agent à Bulle : [1405]

Paul Feigel, Négociant en vins.

Pompes à purin

garanties, fonctionnant avec le purin le plus épais. Prix défiant toute concurrence.

S'adresser à **M. Léon Pasquier**, négt. à **Bulle**. [1397]

On demande une [1404]

apprentie-tailleuse.

S'adresser à **Augustine Overney** à **Bulle**.

A VENDRE

des **carrons** et des **planches**, pour deux chambres.

S'adresser à **Louis Dey**, secrétaire, à **Marsens**. [1400]

On demande à acheter des Actions

[1385] de la **Banque cantonale fribourgeoise**, de la **Caisse hypothécaire fribourgeoise**, de la **Fabrique d'Engrais de Fribourg**. S'adresser à **Léon Girod** à **Fribourg**.

C. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à **Fribourg**, sera à **Bulle** tous les second et dernier jeudis de chaque mois. (H 154 F) [1304]

Maladies des Yeux.

Le Docteur **Eperon**, médecin oculiste, ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris, donnera, à partir du **mardi 7 avril**, des consultations sur les maladies des yeux, à **Vevey, Hôtel des Trois Rois**, tous les **mercredis** de 9 heures à midi. (P 2137 L) [1395]

Farines.

Le soussigné, **Emile Berthoud**, boulanger en ville, offre des **farines**, 1^{re}, 2^{me} et 3^{me}, à des prix très avantageux. [1379]

Emile Berthoud.

Ombrelles

Grand choix d'ombrelles et encas, haute nouveauté de Paris; ombrelles pour fillettes et enfants — le tout à des prix excessivement bas, chez

Aimé MARGOT, Coiffeur, à **Bulle**.

1393]

AVIS

à l'honorable public de la ville et de la campagne

Grande Liquidation de MONUMENTS

à des prix excessivement bas.

Marchini, marbrier, près de l'Hôtel de l'Ecu. [1323]

A VENDRE

Environ 9000 pieds de bon **foin** et **regain**, première qualité. — Le bureau du journal indiquera. [1387]

A LOUER.

Un vaste atelier pour menuisier ou tonnelier, ou pour une autre destination quelconque.

S'adresser à **M^{me} Catherine Pasquier**, maison Majeux, à **Bulle**. [1401]

Jean Gaumann de Tilletz

viendra tous les **lundis** avec son **étalon noir**, pure race du pays, à partir du 6 avril, à l'**auberge de la Croix-Blanche à Hauteville** (auberge Biemann). [1372]

De nombreuses attestations de médecins et personnes privées prouvent que

Cors aux pieds

durillons, cals, verrues, se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

l'Acetine du pharmacien **W. WAUKMILLER**.

A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPÔTS : chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à **ROMONT**; **H. WETZSTEIN**, pharmacien, à **CHATEL-ST-DENIS**.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino** à **Romanshorn**. (M à 190 M) [1325]

Imprimerie de la **Gruyère**. Gérant : **Ch. Morel**.



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse :

» » »

Pour l'Etranger :

» » »

Prix du Num

On s'abonne à t

de po

B

La lettre

Nous donn

l'épître qu'ad

l'Inspecteur d

tion et qu'il

En voilà u

A M. Prog

responsable d

Mons

On a cons

de tout votr

de préférence

d'après leur

la réputation

Quant à n

parmi les bo

trève de Die

et j'ai attend

à mon tour,

attaque du F

A propos d

vocation d'au

ancien jeu favo

d'impertinent

grossier sel d

personne ayan

Et c'est p

longtemps d'

j'adopte, à v

qui ne m'est

mettrais jama

pagnie.

C'est pour

lation d'écrive

La qualificati

vous appropri

dacteur, on e

qui respecte s

res politiques

Pendant plu

fourillant dans

FEUIL

DA

Les Celtes n'

suite d'un princ

plus facilement

sivement la scie

composé aucun

que durant la s

parmi eux pour

pratiques secrète

dans l'Egypte an

ment s'est-il fai

échappé aucun v

seulement, d'aill

enrent le monopo

de la Perse et les

laquelle les père

pour entreprendr